



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Dossier de presse

1^{er} MARS 2022

MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

Vague 2 : labellisation de 19 tiers-lieux de production

Sommaire

P.3

ÉDITORIAL DES MINISTRES

P.4

**LE PROGRAMME MANUFACTURES,
UN DISPOSITIF FRANCE RELANCE,
CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS**

P.5

**QU'EST-CE QU'UNE
MANUFACTURE DE PROXIMITÉ ?**

P.6

**VAGUE 2 : 19 NOUVELLES
MANUFACTURES DE PROXIMITÉ
LABELLISÉES**

P.8

**À LA DÉCOUVERTE
DE QUELQUES PROJETS**

P.12

**UN APPEL À MANIFESTATION
EN PLUSIEURS VAGUES**

P.13

UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ

Éditorial

des ministres

La crise inédite que nous traversons a accéléré le déploiement de projets novateurs, qui soutiennent l'attractivité économique de nos territoires, tout en offrant de nouvelles manières de produire.

Les tiers-lieux productifs représentent un formidable levier pour les artisans et les entrepreneurs. En encourageant la mutualisation et l'émergence de projets communs, ces lieux permettent aux acteurs de mieux faire face aux grandes transformations, numérique comme écologique.

Ils créent également les conditions nécessaires à la reprise d'activité pour certains professionnels, souvent jeunes ou en reconversion, qui pourront se lancer dans l'entrepreneuriat sans avoir à débours des sommes excessives et en étant guidés dans leur projet. Ces nouveaux lieux de production soutiennent ainsi la reprise économique engagée depuis plus d'un an grâce à France Relance.

Les 19 nouvelles Manufactures de proximité lauréates contribuent au renforcement de l'activité économique dans nos territoires, souhaité par le gouvernement depuis le début du quinquennat. Action cœur de ville, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, puis France Relance – autant de programmes qui répondent à un objectif simple : créer une dynamique économique locale tout en favorisant la promotion des métiers, des compétences et des savoir-faire.



Jacqueline Gourault,
ministre de la Cohésion des
territoires et des Relations
avec les collectivités
territoriales



Jean-Baptiste Lemoyne,
ministre délégué chargé du
Tourisme, des Français de
l'étranger, de la Francophonie
et des Petites et Moyennes
Entreprises

Les Manufactures de proximité, un dispositif France Relance co-construit avec les acteurs



Les Manufactures de proximité s'inspirent d'initiatives territoriales qui ont émergé depuis quelques années pour permettre le développement d'écosystèmes locaux autour de la relocalisation de la production, de la valorisation des savoir-faire et de la transmission de compétences. Ces projets témoignent de leur engagement dans les transitions tant numérique qu'écologique, en favorisant les circuits courts, le réemploi ou la fabrication numérique.

En réseau, ces acteurs ont prouvé leur réactivité et leur résilience en produisant notamment du matériel médical durant le premier confinement, en 2020. Ainsi, pour accompagner durablement les entrepreneurs et artisans sur l'ensemble de nos territoires, sur proposition de France Tiers-Lieux, le Gouvernement a souhaité impulser, dans le cadre de France Relance, un programme de soutien économique et en ingénierie auprès des tiers-lieux de production.

France Tiers-Lieux en lien avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction Générale des Entreprises, a ainsi travaillé à la **préfiguration du programme Manufactures de proximité**, aux côtés de plusieurs partenaires et professionnels, pour construire le dispositif en lien avec les acteurs de terrain et les problématiques économiques, juridiques, foncières inhérentes à ce type de projet.

S'inscrivant dans la lignée d'autres politiques publiques en faveur de la relocalisation de la production dans nos territoires et notamment dans des territoires fragiles, **le dispositif est construit et déployé en lien étroit avec les programmes Territoires d'Industrie, Petites Villes de Demain et Action Cœur de ville.**

Dans des logiques économiques partenariales et territoriales, les **collectivités locales**, les **chambres consulaires**, les **entreprises** et **lieux d'apprentissage** (écoles, lycées techniques, universités, organismes de formation) sont associés aux projets ; elles permettent l'inscription des manufactures dans le tissu socio-économique de leur territoire.

À titre d'exemple en matière de coopération public / privé, l'ANCT encourage la fabrication décentralisée par des acteurs locaux (makers ou artisans indépendants) et l'adaptation du mobilier fabriqué aux usages spécifiques de chaque collectivité territoriale, et plus particulièrement des conseillers numériques France Services. Les tiers-lieux productifs sont les premiers concernés par cet appel à projet en lien avec les collectivités, mis en valeur par le Mois de la Fabrication Distribuée.



Manufactures de proximité, c'est à l'origine un dispositif proposé par France Tiers-Lieux suite au premier confinement pour venir en soutien aux artisans et entrepreneurs du faire dans les territoires. En mutualisant des espaces et des machines, en permettant à des métiers de se rencontrer et de collaborer, ces tiers-lieux dédiés à la production innovent et favorisent l'émergence de nouvelles activités économiques. Et parce que la transmission et l'apprentissage par le faire font partie de leur ADN, les Manufactures participent à revaloriser les savoir-faire de nos territoires.



Patrick Levy-Waitz,
Président
de France Tiers-Lieux

Qu'est-ce qu'une Manufacture de proximité ?

Les Manufactures de proximité sont des tiers-lieux productifs, qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle d'artisans. Le principe et les valeurs sont ceux d'un tiers-lieu à savoir :

- d'encourager la mutualisation, de machines, de services ;
- d'animer une communauté d'acteurs pour leur apporter des services et favoriser le pair à pair ;
- développer de la formation et favoriser la montée en compétences ;
- développer des projets communs, coopératifs en favorisant les collaborations.

Les manufactures de proximité ont pour objectif de soutenir l'activité économique locale en permettant aux **artisans, entrepreneurs et TPE** de se réunir au sein de petites unités de production locale et d'y bénéficier de services et de formations.

Elles sont au cœur des **transitions et des préoccupations nouvelles en termes de production** :

- elles jouent un rôle dans la **transition numérique** en permettant aux entrepreneurs locaux de bénéficier et de se former à l'usage d'équipements à commande numérique ;
- elles favorisent la transition écologique grâce au développement des **circuits-courts, du recyclage et de l'écoconception**, en mutualisant les outils et les compétences.

L'ensemble de ces actions permet de **reconstruire des filières en sauvegardant des savoir-faire** et **contribuent à l'aménagement du territoire** en matière d'emploi et de création de nouvelles centralités économiques et sociales, tout en promouvant la souveraineté économique française.

UNE MANUFACTURE :

- est implantée prioritairement sur des **territoires fragiles** (petites et moyennes villes, zones rurales, quartier prioritaire de la Politique de la Ville).
- est un **espace de travail mutualisé** à destination d'une communauté de professionnels, quelle que soit la ou les filières soutenues.
- permet aux professionnels comme à d'autres acteurs de **monter en compétences et de se former** tout en suscitant des vocations.
- intègre des parties prenantes variées, publiques comme privées, dans une démarche de **coopération territoriale** et de **gouvernance partagée**.

Vague 2 : 19 nouvelles Manufactures de proximité labellisées

AU BONHEUR DES CHUTES YONNE

La Manufacture du réemploi est portée par Au Bonheur des Chutes qui vise à donner une seconde vie aux matériaux délaissés du territoire, et à diminuer la production de déchets. La structure réunit un réseau d'artisans qui travaillent le bois, le textile et le métal en incluant le réemploi dans leur pratique et construisent ainsi une économie circulaire locale.

SCOP FONTANILLE HAUTE-LOIRE

La SCOP Fontanille porte ce projet dédié à l'innovation textile numérique et éco-responsable en consortium avec l'Université de Clermont Auvergne. Elle valorise un savoir-faire immatériel patrimonial, celui de la dentelle du Puy.

AU FOIN DE LA RUE MAYENNE

L'association Au Foin de la Rue porte le projet "La Station", sur un territoire rural du nord de la Mayenne. Lieu de création, de production et de diffusion dans le domaine culturel, il regroupe habitants du territoire, professionnels du spectacle (constructeurs et scénographes notamment) et artisans.

L'ATELIER NORMAND CALVADOS

Manufacture de proximité dédiée aux filières bois, métal et à l'artisanat plus largement (maroquinerie, verrerie, composition florale), l'Atelier Normand dispose d'une menuiserie et d'une métallerie partagées pour les professionnels et les particuliers. L'Atelier regroupe également un centre de formation, un espace de coworking traditionnel et un espace de prototypage numérique.

LABO.VE ARDÈCHE

Implanté sur un territoire à la fois rural, et deuxième bassin industriel de l'Ardèche, le Labo.VE se structure autour de deux activités : « La Fabritech », atelier de fabrication numérique proposant des outils de production de pointe pour prototyper, réparer, produire en série avec les dernières technologies pour toutes les filières professionnelles du territoire ainsi que l'École Numérique Ardéchoise (centre de formations certifiantes de bureautique).

LUZ'IN ISÈRE

Luz'In est un tiers-lieu situé en Nord-Isère, composé d'un espace de coworking et d'un fablab. Il propose un panel complet de services pour accompagner les porteurs de projet, les entreprises et les artisans dans leurs problématiques liées à l'innovation, à la fabrication numérique et au prototypage.

LE HANGAR ZÉRO SEINE-MARITIME

Le Hangar Zéro est un laboratoire citoyen et professionnel de la transition écologique. Il accueille différents acteurs du réemploi (BTP), de la menuiserie et métallerie, de la réparation (vélos et instruments), du lombricompostage, de la transformation d'inventaires alimentaires, et une ferme de production aquaponique au service d'une dynamique zéro déchet.

LES ATELIERS

JEAN MOULIN FINISTÈRE

Installés dans un ancien lycée de charpente maritime, Les Ateliers Jean Moulin constituent un pôle ressource et de production autour du bois pour le territoire : charpente maritime, aménagements intérieurs et extérieurs, ouvert en premier lieu pour des professionnels mais accueillant également des passionnés.

INSTITUT DE TRAMAYES

SAÔNE-ET-LOIRE

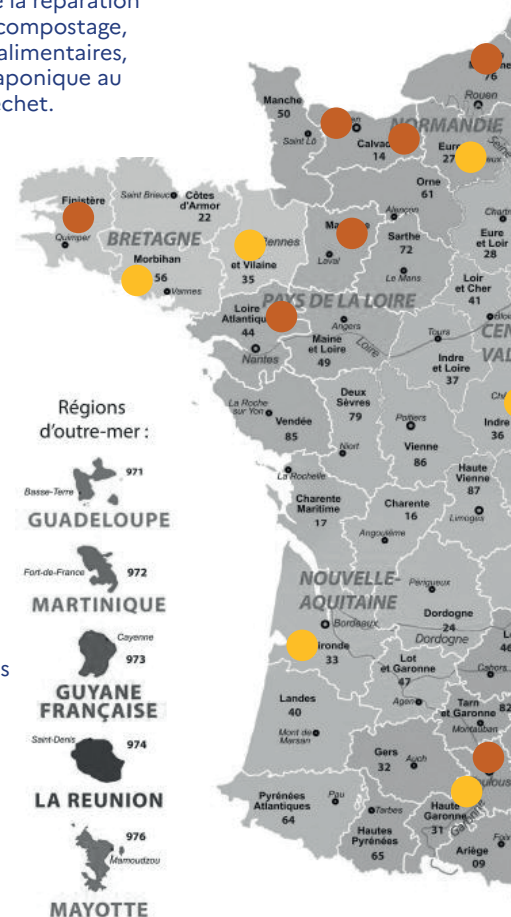
La Manufacture du Haut-Clunisois est un lieu de mutualisation et de formation pour les artisans et entrepreneurs travaillant ou étudiant dans le domaine de l'artisanat, du bâtiment, de l'agriculture et des métiers de bouche. Tiers-lieu inclusif, il rassemble des entreprises, des artisans, des collectivités territoriales, des associations et s'adresse aux professionnels comme au grand public.

ROBIN NEW AIRCRAFT

CÔTE D'OR

À l'origine de la manufacture "La Décarbonnerie", Robin Aircraft, une PME historique du secteur de l'aéronautique. L'entreprise est implantée depuis les années 1960 sur le territoire et dispose d'un aérodrome. Le tiers-lieu, résolument collectif, accélère la décarbonation de l'industrie et offre des moyens humains et matériels aux TPE / PME industrielles de la région pour amorcer leur transition écologique.

● 1^{er} vague
● 2^e vague



4

lauréats
en petites et
moyennes villes

5

lauréats
en zones
rurales

10

lauréats
à proximité
ou en QPV

12 filières représentées :

bois (3 projets), textile (3), fabrication numérique (4), multifilières (5), éco-construction (2), agroalimentaire (8), nouvelles mobilités (2), réemploi (5), industrie culturelles (4), transition énergétique (2), Aéronautique (1), santé (1)

LA BRICOLEUSE LOIRE

La Manufacture est un espace-test d'activités artisanales en archipel stéphanois, elle vise la relocalisation de la production et la revitalisation du centre de Saint-Étienne. C'est en investissant les rez-de-chaussées que ces lieux de productions, à l'échelle de la rue, s'adressent aux professionnels, apprenants et habitants autour de l'artisanat, du design et de la cuisine.

L'HERMITAGE OISE

L'Hermitage est un tiers-lieu regroupant des entrepreneurs sociaux, des jeunes agriculteurs, des citoyens engagés dans la transition écologique. Lieu de ressources, de production, d'innovation et d'expérimentation, il représente plusieurs filières : agro-écologie, alimentaire, éco-construction et recyclage, services de proximité (café, restauration...), artisanat (bois et métal), événementiel et séjour, numérique.

LA MACHINERIE SOMME

Située à Amiens, la manufacture de La Machinerie est un atelier de fabrication numérique (fablab) associé à un espace de coworking. Le lieu est accessible à tous et met à disposition des machines et solutions techniques grâce à un parc machines orienté numérique, pour des professionnels des secteurs de l'artisanat et de l'industrie.

MAISON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAYS DE BRAY OISE

L'Atelier du Grand Pré est conçu comme une manufacture de proximité multi-filières, axée en particulier sur l'éco-construction et le réemploi (fabrication en petites séries d'hébergements, de panneaux acoustiques, de briques de terre crue). Il est porté par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Maison d'Économie Solidaire ».

LA FABRIQUE NOMADE PARIS

Située dans le 12^e arrondissement de Paris et se projetant sur des locaux en QPV, la Fabrique Nomade a pour objectif la valorisation des compétences des personnes migrantes tout en leur permettant de s'adapter au marché français, pour une insertion pérenne et de qualité. Elle développe une activité de fabrication locale qui fait appel aux savoir-faire d'artisans, dans les métiers d'art ainsi que dans la fabrication textile.

BORDANOVA HAUTE-GARONNE

Bordanova est un tiers-lieu rural situé à 40 km au sud-ouest de Toulouse, dédié à la transition écologique au service des humains et du territoire porté par l'Association 3PA - La Maison de la Terre. Il accueille l'école pilote ETRE (écoles de la transition écologique), un café associatif, une micro-brasserie, un restaurant d'insertion, une épicerie... et propose des formations sur les métiers du bois et du meuble recyclé, de l'éco-construction et du maraîchage.

LES ÉCOLORÉS LOIRE-ATLANTIQUE

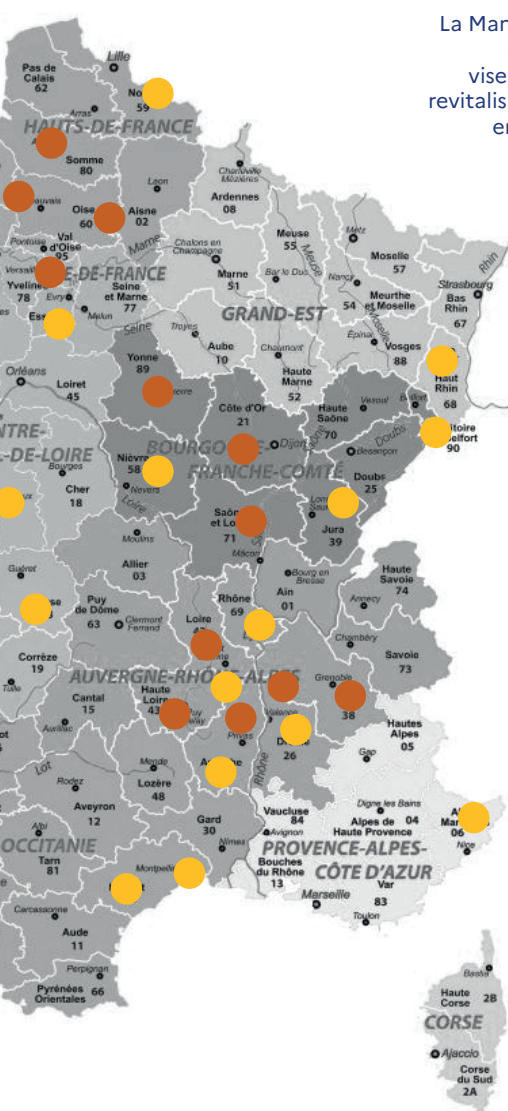
Situé dans un lieu d'exception, en pleine nature, sur la route touristique du Vignoble nantais, le tiers-lieu éco-créatif du Séchoir du Liveau est porté par l'association Les Écolorés. Il accueille un laboratoire éco-créatif professionnel, des studios d'artistes, un espace d'expositions, un café-boutique ainsi qu'un jardin pédagogique.

LES TRACOLS DRÔME

Les Tracols porte le tiers-lieu collaboratif "La Place des Possibles", laboratoire d'expérimentations et d'innovations sociales. Nichée dans une ancienne usine de tissage du Royans dans les contreforts du Vercors, le volet manufacture de la structure, lui, est centré sur les filières du réemploi et la filière construction, bois et métal.

L'ARBRE CALVADOS

En zone rurale, l'Arbre Fabrique est un espace de production partagé autour de l'agroécologie et de l'alimentation durable, agrégé au tiers-lieu agri-culturel L'Arbre. Lieu inclusif, il accueille des laboratoires de transformation végétale et du lait, des espaces de production agricole partagés, ainsi qu'une programmation culturelle, un gîte d'étape, un espace de coworking et un café associatif.



À la découverte de quelques projets

L'ATELIER NORMAND

CALVADOS / NORMANDIE

Implanté à Carpiquet, ville située en périphérie de Caen, l'Atelier Normand est une manufacture de proximité dédiée au travail du bois, du métal et à l'artisanat plus largement (maroquinerie, verrerie, composition florale). Il dispose d'une menuiserie et d'une métallerie partagées à destination des professionnels et des particuliers. Regroupement des compétences, mutualisation des moyens, la manufacture est fréquentée par des artisans, des particuliers amateurs ou confirmés, et des artistes.

L'Atelier Normand est également un centre de formation, avec toutes les habilitations nécessaires, et dispose d'un espace de coworking traditionnel et d'un espace de prototypage numérique (Fablab).

SUPERFICIE : Bâtiment d'environ 800 m² situé dans une zone d'activité de Carpiquet. Déménagement prévu courant 2022. L'Atelier est divisé en 6 espaces : Espace bois / Espace métal / Espace Artisans d'art / Espace de coworking / Espace détente / Espace de prototypage numérique (Fablab).

RÉSIDENTS : Artisans ; scolaires ; organismes de formation ; associations locales ; entrepreneurs ; télétravailleurs.

FORMATION / INCUBATION : 200 personnes formées en 2021.

PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE : élus locaux (préfecture du Calvados, communauté de commune de Caen la Mer, la ville de Carpiquet) ; les fédérations professionnelles et chambres consulaires (FFB, CMA, CCI), les Compagnons du devoir.

FONTANILLE SCOP

HAUTE-LOIRE / AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Implantée au Puy-en-Velay depuis 1860, Fontanille SCOP est un fabricant de dentelles et rubans élastiques. Elle porte aujourd'hui un projet de manufacture de proximité dédié à l'innovation textile numérique et éco-responsable en consortium avec l'Université de Clermont Auvergne. Elle valorise un savoir-faire immatériel patrimonial, celui de la dentelle du Puy. La manufacture se compose d'espace de médiation pour valoriser le savoir-faire, vecteur de tourisme industriel et artisanal, d'un pôle de recherche et développement pour tisser un avenir high-tech pour la dentelle du Puy, d'un espace d'accueil pour créer une communauté d'expériences entre les acteurs économiques, institutionnels et académiques et d'un atelier pour réinsérer par et pour l'artisanat local en valorisant le patrimoine.

SUPERFICIE : 300 m² répartis entre un espace de médiation et un espace atelier dédié à la filière textile numérique, innovante et écoresponsable.

RÉSIDENTS : Artisans et entrepreneurs ; jeunes en formation ; associations ; entrepreneurs ; particuliers, jeunes publics.

FORMATION / INCUBATION : Plusieurs offres disponibles en matière de sensibilisation, animation et transmission.

PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE : Le Conseil Départemental de la Haute-Loire ; Le Centre d'Enseignement de la Dentelle aux Fuseaux du Puy en Velay ; L'Hôtel de la dentelle de Brioude ; Le Musée Crozatier ; Une communauté d'artistes et artisans ; La Manufacture de proximité Val Solidaire Essonne.

LA BRICOLEUSE

LOIRE / AUVERGNE RHÔNE-ALPES

À Saint-Étienne, en 2016, le Crefad Loire s'installe dans un local situé à l'angle de la rue de la Ville et de la rue de la Résistance, en secteur QPV : le local "Ici-Bientôt". À l'échelle de la rue de la Ville, au cœur du quartier de l'ancien bourg historique, plus de la moitié des locaux sont alors vacants. Le projet Ici-Bientôt consiste alors à expérimenter des modalités d'occupation de ces locaux pour ranimer la rue en y insufflant de nouvelles activités. La Manufacture est portée en consortium entre les associations CREFAD, O.U.F., La Brouette et La Bricoleuse. C'est un espace-test d'activités artisanales en archipel qui vise la relocalisation de la production et la revitalisation du centre ville. C'est en investissant les rez-de-chaussées que ces lieux de productions, à l'échelle de la rue, s'adressent aux professionnels, apprenants et habitants autour de l'artisanat, du design et de la cuisine.

SUPERFICIE : Près de 1 000 m² en cumulant les espaces : les locaux Ici Bientôt, l'atelier de la Bricoleuse ; le lieu La Brouette et l'Atlas des possibles.

RÉSIDENTS : Jeunes diplômés des métiers de l'artisanat et du faire ; personnes en reconversion professionnelle ; personnes en cursus scolaire ou universitaire, personnes nouvellement arrivées sur le territoire, personnes en insertion ou réinsertion.

FORMATION / INCUBATION : Depuis début 2020, 55 personnes ont bénéficié des moyens de production mis à disposition par la Bricoleuse et la Brouette à des niveaux différents (accompagnement à la création d'activités professionnelles, stage de formation aux machines...).

PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE : Ville de Saint-Étienne ; établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne (EPASE) ; structures d'accompagnement à la création d'activité : Rhônalpia, La Fabrique à Entreprendre, Positive Planet, CCI et CMA ; Associations locales ; RENETA (Réseau national des espaces-test agricoles) ; Réseau des Crefad ; Réseau RELIEF régional AURA de Tiers-lieux.



L'ATELIER NORMAND



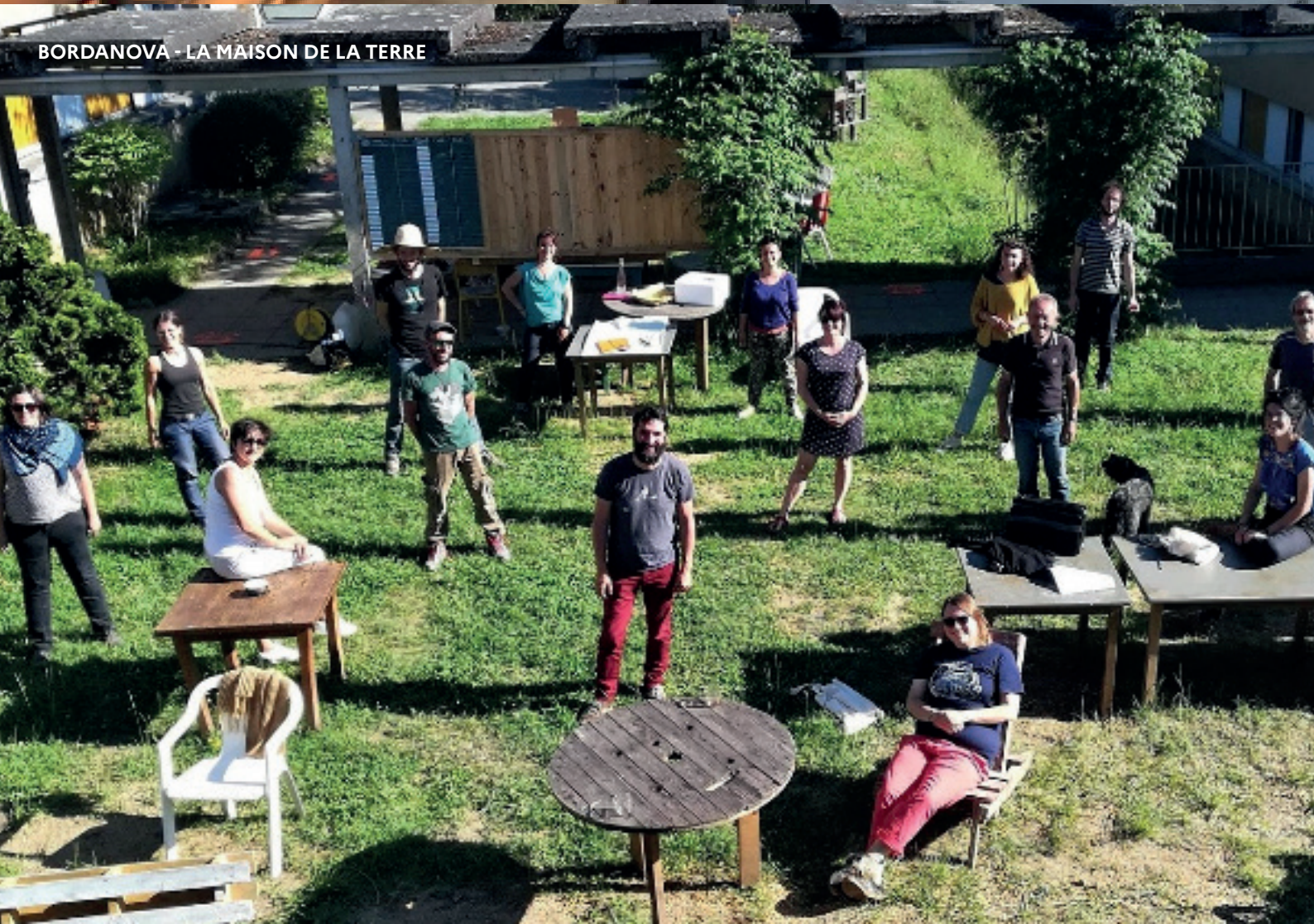
LA BRICOLEUSE



FONTANILLE SCOP



AU BONHEUR DES CHUTES



BORDANOVA - LA MAISON DE LA TERRE

AU BONHEUR DES CHUTES

YONNE / BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Le projet de Manufacture du Réemploi est porté par l'association Au Bonheur des Chutes (ABDC). ABDC est une association située à Auxerre (Bourgogne), créée en 2017, visant à donner une seconde vie aux matériaux délaissés du territoire et à diminuer la production de déchets. Pour cela, elle s'axe sur trois points : la collecte de chutes de production directement chez les professionnels ; la valorisation (fabrication) et le partage (ateliers, chantiers)

SUPERFICIE : Environ 270m² dédié au stockage des chutes collectées, à un magasin de matières, un bureau et un atelier.

RÉSIDENTS : Artisans de production (ébénisterie, menuiserie, tapisserie, couture, soudure...) ; collectivités locales ; designers et artisans porteurs de projets ; industriels de la production locale ; établissements scolaires.

FORMATION / INCUBATION : Plusieurs offres dédiées aux artisans (initiation éco-conception, design, économie circulaire...), aux professionnels de la conception (partenariats) ; et au grand public (introduction, ateliers, chantiers)

PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE : Industries locales ; Organismes de formation ; CCI et CMA de l'Yonne ; Collectif d'artisans ; Associations d'insertion.

BORDANOVA - LA MAISON DE LA TERRE

HAUTE GARONNE / OCCITANIE

Bordanova est un tiers-lieu rural situé à 40 km au sud-ouest de Toulouse, dédié à la transition écologique et porté par l'Association 3PA - La Maison de la Terre. Le projet central de 3PA est le réseau des écoles de la transition écologique (ETRE) dont l'école pilote est au sein de Bordanova. ETRE propose des formations axées sur les métiers du bois, du meuble recyclé, de l'éco-construction et du maraîchage. Bordanova accueille un chantier d'insertion, un café associatif et des activités professionnelles à dominante artisanale : une micro-brasserie, un atelier bois et meubles recyclés, une cantine-traiteur-restaurant d'insertion, ainsi qu'une légumerie-conserverie-épicerie.

SUPERFICIE : 3 000 m² de bâtiments et 10 hectares de terrain

RÉSIDENTS : Artisans / entreprises artisanales en développement / élèves de l'école de la transition écologique

FORMATION / INCUBATION : École pilote du réseau des écoles ETRE (écoles de la transition écologique)

La formation dispensée par l'école de la transition écologique de Lahage comprend deux dispositifs diplômants :

> un Titre Professionnel de Menuisier-Agenceur avec la particularité de travailler uniquement à partir de bois recyclé et de commandes clients (collectivités, entreprises, associations, particuliers)

> un CAP agricole en maraîchage bio qui alimente la légumerie-conserverie-cuisine-épicerie CROQUE en plus des invendus bio.

PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE : Région Occitanie, L'AjH, Département Haute ; Garonne, PTER Pays du Sud Toulousain, Communauté de Commune Coeurs de Garonne, Muretain Agglo, Missions Locales, Pôle Emploi, DIRECCTE Occitanie, Préfecture Haute Garonne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute Garonne, l'Union européenne (Erasmus +), Mairies, Crèches, Maternelle, Écoles Primaire, Collège, Lycées, Associations Périscolaires du Territoire, plus 80 entreprises locales (liste fournie en annexe), La Ruche, les Fondations : de France, La France s'engage, pour la Nature et l'Homme, LeMarchand, EDF, RTE, Sycomore, REXEL, Adecco...

Une sélection en plusieurs vagues

L'Appel à Manifestation d'Intérêt Manufactures de proximité est ouvert depuis le 7 octobre 2021 et se clôturera le 3 mars 2022, avec pour objectif de labelliser **100 manufactures sur les 3 vagues de sélection, réparties entre novembre 2021, janvier et mars 2022.**



LA SÉLECTION DES PROJETS

- ✓ **En amont du dépôt du dossier,** l'ANCT est à l'écoute des porteurs de projet désireux de candidater. Les équipes répondent sur manufactures@anct.gouv.fr
- ✓ **Dépôt du dossier** aux dates mentionnées
- ✓ **Pré-instruction du dossier** réalisée sur la base du cahier des charges
- ✓ **Sélection** réalisée par un comité composé de membres représentant la diversité des parties prenantes (ANCT, DGE, chambres consulaires, réseaux de tiers-lieux, personnalités qualifiées...) qui se réunit à deux reprises et auditionne si nécessaire les projets
- ✓ **Entrée dans le programme d'incubation** (4 mois)
- ✓ **Arbitrage** sur les subventions attribuées selon l'état d'avancement du projet à l'issue de l'incubation (par le même Comité de sélection)
- ✓ **Versement** des subventions et **entrée dans le programme d'accompagnement** sur mesure de 2 ans

30 millions d'euros

financés par l'État dans le cadre du plan France Relance pour un soutien global aux projets lauréats :

Accompagnement en ingénierie

comprenant une phase d'incubation et une phase d'accompagnement sur mesure pour chaque Manufacture sélectionnée.

Subvention d'investissement

dédiée aux équipements techniques et professionnels mutualisés au sein de la communauté d'utilisateurs et à l'aménagement des espaces.

Subvention d'amorçage

pour aider à la consolidation des modèles économiques et contribuer à la prise en charge des frais de fonctionnement de la structure au démarrage.

Un accompagnement dédié

#1 PROGRAMME

D'INCUBATION

- un programme d'incubation de 4 mois
- 8 modules d'outillage identifiés (renforcer l'écosystème, maîtriser le foncier, consolider le modèle économique, appui juridique, aménagement, offre de services, communication, mesure d'impact)
- une douzaine d'experts sélectionnés pour leur expérience au sein de tiers-lieux de production et leur capacité à transmettre les outils-clés
- organisation en promotions pour favoriser les échanges entre pairs et constituer la première brique du réseau national des Manufactures de proximité
- modules se déroulant au sein de tiers-lieux de production sur l'ensemble du territoire national dans une dynamique de visites apprenantes.

#2 PROGRAMME

D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

- un accompagnement sur mesure de 2 ans
- une mise en œuvre résolument opérationnelle des méthodes et outils appréhendés durant la phase d'incubation
- un déploiement sous forme de crédits jours mobilisables par projet selon des besoins pré-fléchés
- des dizaines d'experts sélectionnés pour leur capacité à coacher les porteurs de projets sur les thématiques suivantes : *budget et plan de financement, gouvernance partagée, agrément de formation, communication interne et externe, etc.*



PIERRE HERMÉ, PARRAIN DES MANUFACTURES



Je me suis toujours engagé en faveur de l'excellence à la française et du travail de la main. C'est donc tout naturellement que j'ai accepté de devenir le parrain des Manufactures de proximité. J'ai toujours cherché à agir en faveur de notre artisanat. Je reste convaincu que nous devons nous appuyer sur ces savoir-faire et sur ces forces créatives pour construire la France de demain et la relance de notre économie.



Dossier de presse

1^{er} MARS 2022

MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

Vague 2 : labellisation de 19 tiers-lieux de production

Réalisation : Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photos : @ANCT - février 2022



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

soutenu par

**France
TIERS
LIEUX**